

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Mardi 12 décembre 2017 – 9h30 et 14h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Prise en considération

de la proposition de résolution visant à soutenir un financement adéquat et pérenne du Centre d'appui bruxellois (CAB) pour délinquants sexuels, déposée par M. Jamal Ikazban, Mme Martine Payfa et M. Pierre Kompany
92 (2017-2018) n° 1

3. Propositions, projets de décret et de règlement

3.1. Proposition d'ajustement du budget 2017 et de budget initial 2018 du Parlement francophone bruxellois
86 (2017-2018) n^{os} 1 et 2

- Rapporteur : M. Marc Loewenstein
- Discussion générale conjointe
- Examen des tableaux

3.2. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017
87 (2017-2018) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017
87 (2017-2018) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017
87 (2017-2018) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017
87 (2017-2018) n° 4

Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2018
88 (2017-2018) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2018
88 (2017-2018) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2018
88 (2017-2018) n° 3

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2018
88 (2017-2018) n° 4

Rapports : 87-88 (2017-2018) n° 7 et 87-88 (2017-2018) n° 8

- Rapporteuse : Mme Véronique Jamouille
- Discussion générale conjointe
- Examen des articles, tableaux annexés et autres annexes

4. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11h00)

fixée(s) à 14h00.

5. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 15h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21